

CONCLUSION

Le Guide d'intervention en matière de protection et de mise en valeur des habitats littoraux d'intérêt dans la MRC de la Minganie a permis de combler le manque flagrant de connaissances sur les habitats littoraux de ce territoire. Il a permis de mettre en lumière 10 sites littoraux ayant un intérêt écologique notoire en Minganie et de cibler les priorités d'actions en termes de conservation et de mise en valeur de ces sites. Il va cependant sans dire, que les sites rejetés lors de la première phase de sélection présentent tout de même un intérêt écologique subséquent et pourraient être intégrés dans une seconde phase de caractérisation afin de compléter l'acquisition de connaissances.

Cette étude a non seulement permis de mieux connaître les habitats littoraux possédant un intérêt particulier, mais elle a aussi permis de démontrer le manque d'informations disponible pour certains sites. En effet, certains sites se sont vus attribuer une valeur écologique relativement faible comparativement à d'autres juste par le manque de connaissances. Ceci est d'autant plus évident pour des sites comme le barachois de l'île Michon ou le Lac salé de Baie-Johan-Beetz. Ces deux derniers sites possèdent toutes les caractéristiques physiques laissant présager la présence d'une grande biodiversité mais les données disponibles ne permettent pas de le confirmer. Une étude plus détaillée des composantes biologiques permettrait de mieux évaluer leur potentiel de conservation et de mise en valeur.

En raison de leur localisation géographique, certains sites identifiés sont relativement isolés jouant en faveur de la conservation de ceux-ci. Cependant cet isolement favorise également la pratique d'activités illégales ou encore le non-respect de l'environnement ou des infrastructures mises en place. Des actions de sensibilisation aux grands principes de la conservation seraient alors nécessaires afin de préserver l'intégrité biologique des habitats littoraux. À plus long terme, l'ensemble des habitats littoraux de la MRC de la Minganie pourraient être intégrés à tout le littoral de la côte nord du Golfe du Saint-Laurent dans une approche globale visant la gestion intégrée de la zone côtière de tout ce territoire.

La méthode de travail utilisée, faisant appel à la concertation et aux connaissances générales des intervenants du milieu, représente un moyen efficace de poursuivre et de mettre à jour les connaissances générales de ce territoire. Ce guide se veut donc un outil à la disposition des intervenants locaux et régionaux afin de stimuler la prise en charge de projet ou à tout le moins de les conscientiser à l'égard des habitats qui sont importants sur leur territoire et qui pourraient assurer une certaine rétention touristique. Ce travail de sélection et de caractérisation des habitats littoraux d'intérêt de la MRC de la Minganie servira donc de base à de nouveaux projets à caractère environnemental dans la région.

Annexe 1 – Liste des personnes et organismes consultés

André Desrocher (Université d'Ottawa)

Christophe Buidin (Club d'Ornithologie de la Côte-Nord)

Corporation de développement patrimonial, culturel et touristique de Natashquan (COPACTE)

Daniel Bergeron, Gilles Falardeau et Michel Robert (Environnement Canada, Service Canadien de la Faune)

Éric Savard (Société des établissements de plein air – Anticosti)

Geneviève Pomerleau (Conseil Régional de l'Environnement de la Côte-Nord)

Hans-Frédéric Ellefesen et Sophie Roy (Ministère des Pêches et des Océans du Canada)

Jacques Lachance (Bleu-Blanc-Vert Consultants)

Mélissa Bélanger (Centre Local de Développement de la Minganie)

Michel Couillard et Brigitte Lalo-Malec (Environnement Illimité Inc.)

Michel Mélançon (Environnement Canada)

Municipalité d'Aganish

Municipalité d'Anticosti

Municipalité de Baie-Johan-Beetz

Municipalité de Havre-Saint-Pierre

Municipalité de Natashquan

Municipalité de Rivière-au-Tonnerre

Municipalité de Rivière-Saint-Jean

Norman Dignard, Pierre Grondin, Guy Jolicoeur, Michel Levasseur et Vincent Piché (Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs)

Pierre Lapointe (Pourvoirie du Lac Geneviève)

Richard Sears (Mingan Island Cetacean Study)

Shawn Craik (Université McGill)

Soazig LeBreton (Agence Mamu Innu Kaikusseht)

Stéphane Guérin, Françoise Jenniss et Danièle Morin (Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec)

Tangi Cheval et Jean-Sébastien Marcotte (MRC de la Minganie)

Yann Troutet et Stéphanie Cloutier (Agence Parcs Canada)